

A/HRC/10/80

1

Excellence Monsieur le Président

Excellence Madame le Ministre,

Je voudrais féliciter le Burkina pour les efforts faites dans le domaine de la promotion des droits et de sa participation constructive à son examen périodique universel du conseil des droits de l'homme des Nations Unies.

Paragraphe 44 Nous interpellons le Burkina sur la nécessité d'accélérer la construction de maison de correction afin d'améliorer les conditions de détention des détenus. Aussi, il est important d'intensifier l'éducation et la réinsertion sociale des enfants mineurs en conflit avec la loi. Cela est très crucial car nous reconnaissons que des efforts sont faits mais cela mérite d'être amélioré.

Madame le Ministre, je voudrai également rappeler au **paragraphe 49** sur l'importance et la nécessité d'accroître la mobilisation des acteurs de la société civile sur l'implication des activités de lutte contre les mutilations génitales féminine dans leurs activités quotidiennes aux même titre que certains fléaux comme le VIH/SIDA. Cette mobilisation de la société civile et des partenaires au développement a permis une réduction du taux de séroprévalence de l'infection à VIH. Aussi, il est important de promouvoir et vulgariser la loi sur la lutte contre la pratique de l'excision au milieu rural et au besoin traduire cette loi dans les différentes langues locale. Cela donc faciliterait sa compréhension.

Egalement, nous rappelons au Burkina sur l'importance de renforcer les programmes spécifiques de prévention et de prise en charge communautaire des IST/VIH/SIDA auprès des populations vulnérables.

Au paragraphe 27, je voudrais également souligner la nécessité d'accélérer le développement des activités visant à intégrer la question des droits humains dans les programmes scolaires. Cela donc permettra comme vous le savez bien aux plus jeunes de commencer l'intégration de la question des droits humains dans leurs différentes actes. Allant dans la même lancer, nous interpellons le Burkina sur l'intérêt à impliquer les centres de jeunes dans la promotion des droits humains à travers la formation des animateurs de ces centres et à leur fournir la documentation sur les droits humains dans les bibliothèques.

Je vous remercie